

# Mairie de Toulouse.

Ministère  
de l'Instruction publique  
et des Beaux arts

Direction du secrétariat

3<sup>e</sup> Bureau

## Préfecture de la Haute Garonne

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux arts  
Vu l'article 38 de l'ordonnance royale du 22 février 1839;  
Vu les propositions de M. le Préfet de la Haute-  
Garonne, en date du 18 octobre 1882;

Arrêté:

article premier.

M. Cartailhac est nommé membre du comité  
d'inspection et d'achat de livres près la bibliothèque de Toulouse.

art. 2.

M. le Préfet de la Haute Garonne est chargé de  
l'exécution du présent arrêté

Fait à Paris, le 25 octobre 1882.

Signé: Durau

Pour ampliation;

Le Directeur du secrétariat

Signé:

Pour copie conforme:

Le secrétaire Général

Signé Gentil

Pour copie conforme:

Le Maire,

*[Signature]*

